

**Mairie Principale  
Saint-Julien-la-Vêtre**

✉ 1 Place de l'église

☎ 04 77 97 81 47

📧 [commune@vetresuranzon.fr](mailto:commune@vetresuranzon.fr)

**Mairie Annexe  
Saint-Thurin**

✉ 38 Passage René Dony

☎ 04 77 97 91 10

## **Réunion du Conseil municipal du 06 septembre 2023**

Convocation du : 30 août 2023

Ouverture de la séance : 06 septembre 2023 à 20h30 à la salle des fêtes de Saint-Thurin

Présents :

M. Bertrand DAVAL, Maire

Mme Catherine MOLLE, 1ère Adjointe

Mme Françoise RABET, 2ème Adjointe

M. Thierry BALICHARD, 3ème Adjoint

M. Maurice MOLLE, 4ème Adjoint

M. Patrice POTONNIER, Maire délégué de Saint-Julien-la-Vêtre

M. Christian PATARD, Maire délégué de Saint-Thurin

M. Eddy BRUNET

Mme Josiane VERNAY

Mme Solange THEALET

M. Frédéric JOUHANNEL

M. Jean-Pierre JAVELLE

M. Thierry MICHALET

M. Elie GALLON

M. Jean PATARD

Mme Christine GOUTTEFANGEAS

Excusés : M. Jean-Louis RONZIER et Mme Hélène CARPI

Pouvoir : Mme Hélène CARPI donne pouvoir à Mme Catherine MOLLE, 1ère Adjointe

Secrétaire de séance : Mme Catherine MOLLE

## **Ordre du jour**

- I. Approbation du compte rendu du 20 juillet 2023**
- II. Travaux de reprise du mur de soutènement**
- III. Aide au financement de la cantine scolaire**
- IV. Projet d'achat de la propriété des conjoints CHAUMETTE Jeannine, CHAUMETTE Olivier, CHAUMETTE Hervé et CHAUMETTE Sandra**
- V. Questions diverses**

### **I. Approbation du compte rendu du 20 juillet 2023**

Les Conseillers municipaux approuvent à la majorité (15 voix pour 0 voix contre et 2 abstentions) le compte rendu du 20 juillet 2023.

## II. Travaux de reprise du mur de soutènement

Monsieur le Maire présente le tableau du montant des travaux complémentaires de reprise du mur de soutènement.

N°	Désignation	Un	Quantité	Prix unit.	Montant H.T.
	LOT N° 2 MACONNERIE - TRAVAUX COMPLEMENTAIRES				
1	RENFORT MUR COTE ROUTE, PAR CONTRE MUR BETON ARME AVEC SEMELLE INVERSEE ET BARBACANE POUR LES EAUX DE RUISSELLEMENT	FF	1,00	8 420,00	8 420,00
2	RENFORTS DES EPERONS EXISTANTS	FF	1,00	2 580,00	2 580,00
3	REPRISES EN SOUS OEUVRE DE FONDATIONS	FF	1,00	1 766,00	1 766,00
4	NOUVELLES SEMELLES ET POTEAUX BETON ARME	FF	1,00	3 650,00	3 650,00
5	MOINS VALUE POUR SUPPRESSION DALLAGE REMPLACE PAR CONCASSE	FF	-1,00	866,00	-866,00

<b>Total H.T.</b>	<b>15 550,00</b>
<b>Total T.V.A. 20,00 %</b>	<b>3 110,00</b>
<b>Total T.T.C.</b>	<b>18 660,00</b>
<b>Net à payer (Euro)</b>	<b>18 660,00</b>

Monsieur de Maire rappelle que cette facture sera payée et subventionnée sur l'enveloppe territorialisée du département (démolition).

## III. Aide au financement de la cantine scolaire

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de définir les modalités d'obtention de l'aide au financement de la cantine scolaire de Saint-Jean-La-Vêtre pour l'année scolaire 2022-2023.

**Après délibération**, et à l'unanimité (17 voix pour 0 voix contre et 0 abstention), le Conseil municipal :

- Décide d'accorder aux habitants de Vêtre-sur-Anzon qui en formulent la demande, une aide au financement de la cantine scolaire de leurs enfants inscrits en maternelle ou en primaire au cours de l'année scolaire 2022-2023.
- Précise que cette aide est attribuée aux familles domiciliées à Vêtre-sur-Anzon, au titre des frais engagés supérieurs à 3.00€ par repas, sur présentation :
  - o des factures acquittées de cantine de l'année scolaire 2022-2023
  - o d'un RIB de la famille
  - o d'un formulaire établi par la Mairie complété et signé par le responsable légal des élèves objet de la demande

*(Délibération n°DE\_2023\_048)*

#### **IV. Projet d'achat de la propriété des consorts CHAUMETTE Jeannine, CHAUMETTE Olivier, CHAUMETTE Hervé et CHAUMETTE Sandra**

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'étudier l'achat de la propriété des consorts CHAUMETTE Jeannine, CHAUMETTE Olivier, CHAUMETTE Hervé et CHAUMETTE Sandra (ancienne usine de Granit) constituée des parcelles suivantes : B1028, B1030, B452, B458 et B509.

Le prix fixé par les vendeurs est de 170 000 euros (cent soixante-dix mille euros).

**Après délibération**, et à la majorité (16 voix pour 0 voix contre et 1 abstention), le Conseil municipal :

- Approuve l'achat de la propriété des consorts CHAUMETTE Jeannine, CHAUMETTE Olivier, CHAUMETTE Hervé et CHAUMETTE Sandra (ancienne usine de Granit) constituée des parcelles suivantes : B1028, B1030, B452, B458 et B509 au prix de 170 000 euros.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents qui s'y rattache.

*(Délibération n°DE\_2023\_049)*

#### **V. Questions diverses**

- **Changement des sols salon/cuisine et salle de bain/toilette logement Manon OLIVIER**

Les devis n'étant pas parvenus en mairie, la décision sera prise lors de la prochaine réunion

- **Formation broyeur végétaux 1 agent + 1 élu**

La formation agent a été suivie par Hervé REGEFFE. Christian PATARD suivra cette formation en qualité d'élu.

- **Risques statutaires**

Le contrat d'assurance souscrit par la commune auprès de Groupama prend en charges les risques statutaires.

##### **○ Prochaine réunion**

La prochaine réunion de Conseil municipal sera organisée le mercredi 11 octobre 2023 à 20h30 à la salle des fêtes de Saint-Julien-la-Vêtre.

*La séance est levée à 22h30.*

LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE,  
CATHERINE MOLLE

LE MAIRE,  
BERTRAND DAVAL

